

Communiqué de presse

Mercredi 1^{er} avril 2009

« La fermeture du point relais Pôle Emploi de La Ferté-Alais ? Une aberration ! »

C'est en ces termes que Franck MARLIN s'est adressé aux agents du point relais de La Ferté-Alais qui ont organisé aujourd'hui un mouvement de protestation contre le projet de la direction de Pôle Emploi de fermer cette structure, les demandeurs d'emploi des 27 communes qui en dépendent étant transférés sur les Pôles emploi de Corbeil et d'Étampes.

« Les élus locaux, comme les agents, ont été mis devant le fait accompli. Et ce projet, nous le refusons unanimement ! » a expliqué le Député-Maire d'Étampes.

C'est d'ailleurs le message qu'avait adressé Franck MARLIN à la direction régionale de Pôle emploi, le 20 mars dernier, lorsqu'il l'avait invité en Mairie d'Étampes. Une réunion à laquelle étaient également présents Monsieur Laurent BÉTEILLE, Sénateur-Maire de Brunoy et Président de l'Union des Maires de l'Essonne (UME), Monsieur Patrick IMBERT, Conseiller général et Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne qui a compétence en matière de formation, Monsieur Guy GATHIER, Conseiller général du canton de La Ferté-Alais, Monsieur Christian KARRER, Maire de La Ferté-Alais, et Madame Caroline PARATRE, Directrice de l'UME.

Cette réunion avait fait suite à la démarche entreprise par le Député-Maire d'Étampes auprès du gouvernement et de la Présidence de Pôle Emploi pour manifester son opposition à ce projet.

« Cela remettrait en cause la qualité de ce service public et la qualité des prestations offertes aux usagers. Car cela mettra un terme à un suivi personnalisé, ce qui va à l'encontre de la politique gouvernementale en la matière, et pénalisera fortement les demandeurs d'emploi qui devront se rendre à Corbeil ou à Étampes alors que les moyens de transports en commun sont insuffisants. Imaginez ! Un demandeur d'emploi qui habite Gironville pouvait se rendre au Point Relais de La Ferté-Alais en utilisant la ligne D du RER. Il va devoir désormais aller à Étampes. Or il n'existe pas de moyens de transports en commun pour y aller ! » avait alors expliqué Franck MARLIN.

Communiqué de presse (suite)

S'adressant directement aux agents, il a donc réitéré son soutien et marqué sa volonté de contrer ce projet.

« Le directeur général de Pôle Emploi, Monsieur CHARPY, que j'avais également saisi, explique qu'un groupe de travail – dont on peut légitimement s'interroger sur la composition – a "recommandé dans le souci d'une meilleure qualité d'accueil que les unités polyvalentes ne soient pas d'effectif inférieur à quinze agents, et qu'elles soient situées pour 80 % des utilisateurs à une demi-heure maximum du lieu d'habitation" et que "ces deux critères ont bien été pris en compte". Je crois que nous n'avons vraiment pas la même vision des choses. Et, visiblement, ce groupe de travail ne connaît pas les réalités du terrain, celles auxquelles sont confrontés celles et ceux qui résident dans notre région où les transports en commun sont totalement inadaptés !

« Il nous est proposé de mettre en place un accès internet et une borne téléphonique en Mairie de La Ferté-Alais, ainsi qu'un opérateur privé pour suivre les demandeurs d'emploi pour une durée limitée. C'est bien évidemment insuffisant, et cela ne répond en rien aux problématiques soulevées.

« Il nous est opposé également que le point relais ne permet pas aux demandeurs d'emploi de s'inscrire, ni de calculer leurs indemnités. Mais à qui la faute ? Car c'est un peu facile d'oublier le projet qui existait, et qui avait été mis en suspend en raison de la réforme concernant la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC. Ce point relais devait faire l'objet de travaux pour permettre de renforcer l'accueil et de faire, justement, ces opérations ! »

« Tous ces arguments ne sont donc pas sérieux ! D'autant que le plus important est oublié : le suivi personnalisé. Aujourd'hui, plus que jamais, les demandeurs d'emploi ont besoin d'écoute et de proximité. Ce que permet ce point relai et les agents qui y font un travail exemplaire. Comment est-il possible ne serait-ce que d'envisager de fermer un service d'aide à la recherche d'emploi quand le chômage est, malheureusement, chaque mois à la hausse ? 1500 demandeurs d'emploi dépendent actuellement de La Ferté-Alais. Mais combien seront-ils demain ?

« Et puis, outre les problèmes de transports, ce projet qui a visiblement été élaboré depuis bien longtemps ne prend absolument pas en compte le développement des communes du Sud-Essonne où nombre de familles s'installent.

« En tous points, ce projet est une aberration. Il doit purement et simplement être supprimé. Car c'est la seule décision de bon sens ! »